

Rapport Annuel

Juillet 2003 – Décembre 2004

Table des matières

| Lettre aux actionnaires | 3 |
|---|----|
| Chiffres clés | 5 |
| Chiffres clés consolidés | 5 |
| Chiffres clés par action | 5 |
| chines etcs par action | |
| Le Groupe Neuhaus | 6 |
| Profil | 6 |
| Historique | 6 |
| Marques principales | 7 |
| Structure du groupe | 8 |
| Organes de direction | 9 |
| Nominations statutaires | 9 |
| | |
| Stratégie | 10 |
| Rapport d'activités | 11 |
| Vue d'ensemble de l'exercice | 11 |
| Analyse des résultats | 12 |
| Politique en matière de dividendes | 15 |
| Influence de l'application des normes comptables internationales IFRS | 15 |
| Investissements | 16 |
| Perspectives | 16 |
| reispectives | 10 |
| Information pour les investisseurs | 17 |
| Structure de l'actionnariat | 17 |
| Données boursières | 17 |
| Corporate Governance | 18 |
| Calendrier financier | 19 |
| | |
| Aspects de la gestion | 20 |
| Personnel | 20 |
| Sécurité et santé | 20 |
| Production et qualité | 20 |
| Environnement | 20 |
| Etate financiare concelidée 2002 2004 | 21 |
| Etats financiers consolidés 2003-2004 | 21 |
| Bilan consolidé après affectation du résultat | 22 |
| Compte de résultats consolidé | 24 |
| Annexes | 26 |
| Tableau de financement consolidé | 28 |
| Commentaires relatifs aux divers postes du bilan annuel consolidé | 29 |
| Rapport du Commissaire | 30 |
| Comptes annuels Neuhaus S.A. | 31 |
| Complete annucle recuirant s.m. | 31 |
| Rapport du Conseil d'Administration de Neuhaus S.A | 34 |
| | 3+ |
| Adresses et Coordonnées | 35 |
| | 30 |



1. Lettre aux actionnaires

2004 a été pour Neuhaus l'année du renouveau : la croissance et la rentabilité sont de nouveau présentes.

Compte tenu des modifications du périmètre de consolidation, - Union n'a été consolidée que pour 6 mois car la filiale a fait l'objet d'un management buy out - la croissance du chiffre d'affaire est de 9 %, et ceci nonobstant la baisse du US \$ qui a coûté 2% du chiffre d'affaires.

Des mesures structurelles ont été prises pour éliminer les risques : ainsi, aux USA, les magasins non rentables ont été fermés, le contrat de distribution au Japon résilié et notre participation de 9,8% vendue. Union, qui produit principalement des napolitains et des œufs de Pâques distribués au secteur Horeca et à la boulangerie, a été vendue au management.

Neuhaus a créé de nouveaux produits, a augmenté ses ventes et rajeuni son image par un nouveau concept et une communication contemporaine.

Jeff de Bruges a poursuivi sa croissance et créé un nouveau concept dont les tests sont plus qu'encourageants. Jeff travaille avec des masters franchisés pour étendre aussi sa réussite en dehors des frontières françaises, et son bénéfice opérationnel est en progrès.

Un travail approfondi de réflexion est en cours sur Astrio et Mondose.

Toutefois, des défis sont présents, à savoir : l'augmentation du coût des matières premières, la faiblesse du US \$ et la concurrence qui est de plus en plus active.

Après apurement des pertes reportées des exercices antérieurs, il reste un bénéfice distribuable de 881.000 euros qui permet au Conseil d'Administration de vous proposer un dividende brut de 0,60 euros par action.

Nous pensons que 2005 verra se concrétiser d'avantage les résultats tangibles des efforts et de l'enthousiasme de tous les collaborateurs.

Guy Paquot Président du Conseil d'Administration







 $Jeff\, {\rm de}\, Bruges$

2. Chiffres clés

2.1. Chiffres clés consolidés (en '000' euros)

| Exercice au 30 juin | 1999/2000 12 mois | 2000/2001 12 mois | • | 2002/2003 12 mois | 2003 (°) 12 mois | 2004 (°) 12 mois | Evolution 03-04 | 2003/2004 (*) 18 mois |
|--|----------------------|----------------------|-------------------|----------------------|------------------------|----------------------------|--------------------|--------------------------|
| Chiffre d'affaires | 53,142 | 57,929 | 60,376 | 62,323 | 63,668 | 67,092 | 5% | 106.095 |
| Résultat courant | 2.008 | 2.342 | 507 | 1.582 | 1.500 | 1.917 | 28% | 5.719 |
| | 4,4% | 4,0% | 0,8% | 2,5% | 2,4% | 2,9% | | 5,4% |
| Résultat après impôts et intérêts minoritaires | 1.524 + 2,9% | 1.775 + 3,1% | | -765 -1,2% | -1.556 -2,4% | -1.062 -1,6% | 32% | 1.436 -1,4% |
| Cash-flow d'exploitation | (1) 6.663 | 7.296 12,6% | | 8.163 13,1% | 8.370 13,1% | 9.300 13,9% | 11% | 1 6.794 15,8% |
| Cash-flow courant (2) | 5.781 10,9% | 6.283 10,8% | 4.855 8,0% | 6.677 10,7% | 6.880 10,8% | 7.139 10,6% | 4% | 13.201 12,4% |
| Rendement courant sur le Fonds Propres (3) | es 7,9 % | 8,2% | 0,3% | 5,7% | 6,7% | 6,9% | 2% | - |

- (1) Résultat d'exploitation + amortissements courants sur actifs immobilisés et différences de consolidation
- (2) Résultat courant après intérêts minoritaires + amortissements courants sur actifs immobilisés et différences de consolidation
- (3) Résultat courant après intérêts minoritaires, divisé par la moyenne des fonds propres après affectation du début et de la fin de l'exercice
- (°) année calendrier
- (*) année comptable de 18 mois

2.2. Chiffres clés consolidés par action (en '000' euros)

| Exercice au 30 juin | 1999/2000 | 2000/2001 | 2001/2002 | 2002/2003 | 2003 (°) | 2004 (°) | Evolution | 2003/2004 (*) |
|--------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|----------|-----------|---------------|
| Résultat courant après impôts | 2.16 | 2.52 | 0.55 | 1.70 | 1.61 | 2.06 | 28% | 6.15 |
| Cash-flow courant après impôts | 6.22 | 6.76 | 5.22 | 7.18 | 7.40 | 7.68 | 4% | 14.19 |
| Résultat net par action | 1.64 | 1.91 | -1.32 | -0.82 | -1.67 | -1.14 | 32% | 1.54 |
| Dividende brut | 0.50 | 0.60 | 0.00 | 0.00 | - | - | - | 0.60 |

Sur base de 930.000 actions et du résultat présenté dans le tableau ci-dessus, notes en bas de page comprises

- (°) année calendrier
- (*) année comptable de 18 mois clôturée au 31 décembre 2004

| DONNEES BOURSIERES | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|
| Capitalisation boursière en '000' euros (1) | 39.990 | 37.200 | 41.850 | 26.040 | 38.781 |
| Cours au 30/06 (2) | 43.00 | 40.00 | 45.00 | 28.00 | 41.70 |

- (1) Cours au 30/06 x 930.000 actions, sauf en 2004 cours au 31/12
- (2) Sauf en 2004 cours au 31/12

3. Le Groupe Neuhaus

3.1. Profil

Le Groupe Neuhaus, dont l'histoire remonte à 1857, est un producteur indépendant de pralines de luxe, de chocolat et de biscuits de qualité. L'entreprise est mondialement considérée comme la référence par excellence dans le segment des pralines de luxe. Le Groupe doit principalement cette position dominante à deux marques fortes, Neuhaus et Jeff de Bruges, qui occupent la place de leader sur leurs marchés domestiques respectifs, de même qu'elles constituent des références sur leurs marchés d'exportation.

Aujourd'hui, les 594 collaborateurs du Groupe réalisent un chiffre d'affaires annuel consolidé de 67 millions d'euros.

Depuis février 1997, Neuhaus S.A. est cotée à la bourse d'Euronext Bruxelles.



Fournisseur Breveté de la Cour de Belgique

Le titre de Fournisseur Breveté de la Cour a été attribué
à Neuhaus en novembre 2001. Neuhaus fait désormais
partie de la liste exclusive des 104 fournisseurs Brevetés
de la Cour que compte notre pays. Ce titre prestigieux
constitue à la fois un privilège et une obligation. Un
privilège, parce qu'il est la preuve de la confiance que
témoigne la famille royale à l'égard des services et de
la qualité des produits Neuhaus. Une obligation, parce
que les Fournisseurs Brevetés de la Cour doivent en
permanence tendre vers la perfection.

3.2. Historique

C'est en 1857 qu'un Suisse ambitieux nommé Jean Neuhaus s'établit à Bruxelles et y ouvre, avec son beau-frère, pharmacien de profession, sa première confiserie - pharmaceutique dans la Galerie de la Reine. Il fabrique, dans les caves de son magasin, des bonbons contre la toux, des bâtons de réglisse contre les troubles gastriques, ainsi que des barres de chocolat amer. Avec son fils Frédéric, Jean Neuhaus se consacre toujours plus à la confection de bonbons au caramel, de gelées de fruits et de chocolat à la vanille. La vieille pharmacie devient progressivement le premier et le plus réputé des commerces de chocolat et de pâtisserie de Bruxelles. Ce commerce est alors rebaptisé "Confiserie et chocolaterie Neuhaus-Perrin" en 1895.

En 1912, Jean Neuhaus Jr., le fils de Frédéric, lance, après des mois d'expérimentations, la première bouchée au chocolat fourrée sur le marché et lui donne le nom de praline. Après la Première Guerre Mondiale, Jean Neuhaus Jr. développe ses activités et crée l'emballage pour pralines ou ballotin.

En 1978, la société Neuhaus est reprise par les frères Jean-Jacques et Claude Poncelet, qui possèdent déjà les usines de chocolat Verhaeren et Mondose. Ceux-ci font de Neuhaus une marque internationale.

En 1987, les frères Poncelet revendent les actions de Neuhaus à la Raffinerie de Sucre Tirlemontoise qui fait, quant à elle, partie du groupe financier Artal. En 1989, les sociétés Neuhaus et Mondose – connue pour ses pralines à la liqueur – fusionnent. Une nouvelle usine est construite à Vlezenbeek.

En 1989 également, Neuhaus acquiert 50% des actions de la chaîne de franchise française Jeff de Bruges, participation qui est amenée à 66% en 1999. Jeff de Bruges reprend Thornton-Martial en 1997. Cette société vend en France du chocolat, de la crème glacée et des dragées de baptême Martial par le biais de ses propres magasins. Ces magasins sont transformés en magasins Jeff de Bruges. L'impulsion est ainsi donnée au développement de Jeff de Bruges tant par le biais de ses propres magasins que par celui de franchisés.

En février 1997, Artal introduit 66% des actions de Neuhaus S.A. à la Bourse de Bruxelles. En mars 1998, Artal revend les 34% restants à des investisseurs institutionnels. Au terme de

Notre mission

- Garder une position de leader avec Neuhaus ou être un challenger dans le segment des pralines de luxe et autres produits similaires dans un nombre de pays déterminés.
- Renforcer avec Jeff de Bruges sa position de leader en France sur le segment prix/qualité et continuer à le développer par les franchises dans un nombre de pays déterminés.

cette opération, la Compagnie du Bois Sauvage devient l'actionnaire majoritaire de Neuhaus avec 7,78% des parts. Depuis, cette société a systématiquement augmenté sa participation jusqu'à détenir 47,73% de la société à l'heure actuelle.

3.3. Principales marques

Le Groupe Neuhaus produit et commercialise chaque année des pralines, des produits à base de chocolat, des biscuits de qualité et d'autres produits de confiserie et ce, sous quatre marques : Neuhaus, Jeff de Bruges, Astrio et Mondose. Outre les pralines et les biscuits, la gamme des produits du Groupe comprend également des barres et des tablettes de chocolat, des napolitains, des truffes, des articles traditionnels en chocolat (œufs de Pâques, figurines creuses), ainsi que du massepain, des dragées, des gelées de fruits et de la crème glacée.

Neuhaus est la marque de luxe du Groupe et est considérée comme la référence en matière de pralines artisanales de luxe. Neuhaus commercialise un large éventail de pralines artisanales de qualité, truffes, napolitains et biscuits chocolatés et est le leader incontesté des pralines de luxe en Belgique et au Luxembourg. Sur le plan international, Neuhaus accentue le travel retail.

Jeff de Bruges est un concept de points de vente dynamiques qui offre un large éventail de produits : non seulement des pralines, des napolitains, des barres, des confiseries, des dragées et des biscuits, mais également de la crème glacée préparée selon une recette exclusive et produite en externe. Jeff de Bruges est leader du marché français depuis 1999.

Le succès de Jeff de Bruges s'explique par la combinaison de différents facteurs : une gamme complète de produits de qualité, axée sur le segment moyen du marché, caractérisée par un excellent rapport qualité/prix, ainsi qu'une innovation permanente en matière de produits.

La marque Mondose est principalement réputée sur le marché professionnel belge des boulangers et pâtissiers pour ses barres, ses pralines et en particulier pour ses pralines à la liqueur. Elle est également vendue par le biais des points de vente au détail des stations à essence.

A l'étranger, Mondose se positionne comme une marque de pralines belges de qualité et est distribuée par le biais de canaux qualitatifs complémentaires à ceux de Neuhaus.

Astrio est la marque très réputée de biscuits de qualité supérieure depuis 1926 et fait partie du Groupe Neuhaus depuis 1999. Le "pain d'amande" est la principale référence de la gamme. Cet article est reconnu comme une délicatesse belge renommée : une spécialité régionale typique, préparée de façon artisanale, selon des recettes transmises de génération en génération.



Astrid, 1937



Bonbon 13, 1937



Caprice, 1958

3.4. Structure du Groupe

Au 31 décembre 2004, la structure du Groupe Neuhaus se présente comme suit :



Le Groupe Neuhaus comprend:

Neuhaus S.A. (Vlezenbeek - Belgique): production, marketing et distribution des produits 'Neuhaus', production des pralines 'Jeff de Bruges', production et distribution des produits 'Mondose', production et distribution des produits 'Astrio'.

Neuhaus USA Inc. (Port Washington, New York - USA): marketing et distribution de la gamme Neuhaus aux Etats-Unis.

Jeff de Bruges S.A.S. (Bussy-Saint-Georges - France) : marketing et distribution de pralines, de crème glacée, de confiseries sous la marque "Jeff de Bruges" ainsi que de dragées sous la marque "Martial".

Neuhaus Japan Corporation : distributeur de produits 'Neuhaus' sur le marché Japonais. Le contrat de distribution avec Neuhaus

Japan, ou Neuhaus détient une participation de 9,8%, se termine le 31 mars 2005 et cette participation sera par conséquence entièrement amortie.

Unima B.V. est la nouvelle dénomination pour Union. En date du 28 décembre 2004, Neuhaus a transmis les activités, par un management buy-out, au management Hollandais. Cette opération s'est effectuée rétroactivement au 1 juillet 2004. Neuhaus détient une participation de 20% des activités hollandaises au travers de Unima B.V., qui seront transférées à la nouvelle société Union Edelchocolade B.V.. Celle-ci n'est pas reprise dans le périmètre consolidé de Neuhaus.

3.5. Organes de direction

Conseil d'Administration

| - Guy Paquot | Président |
|--|----------------|
| - Vincent Doumier | Administrateur |
| - Seneca S.A., représentée par Luc De Bruyckere | Administrateur |
| - S.C.S. Solhan, représentée par Solange Schwennicke | Administrateur |
| - Pierre Drion (jusqu'au 1er septembre 2004) | Administrateur |
| - Soparcif S.A.S., représentée par Christian Haas | Administrateur |
| (coopté en remplacement de Pierre Drion) | |
| - Annemie Reydams | Secrétaire |

Comité Exécutif

| -Grimobel S.A. | Délégué à la gestion journalière depuis le |
|-------------------|--|
| | 1er janvier 2004 et représenté par Jos Linkens |
| - Annemie Reydams | Chief Financial Officer du Groupe |
| - Ronny Matthijs | Manager Opérations |
| - Philip Geeraert | Manager Commercial depuis le 24 avril 2004 |
| - Guy Vlaeminck | Manager Logistique et IT du Groupe |

Management régional

| - Claude Emery | Manager Général Neuhaus USA Inc. |
|-------------------|--------------------------------------|
| - Philippe Jambon | Manager Général Jeff de Bruges S.A.S |

Comité d'audit

- Vincent Doumier
- Soparcif S.A.S., représentée par Christian Haas (depuis le 23 février 2005)
- Annemie Reydams

Comité des rémunérations

- Guy Paquot
- S.C.S. Solhan, représentée par Solange Schwennicke

Commissaire

PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises S.C.R.L. (B009).

Représentée par Messieurs Jan Van den Bulck (N00739) et Koen Hens (N01912).

Le mandat a été prolongé lors de l'Assemblée Générale du 14 octobre 2003 pour une période de 3 ans et expire à l'Assemblée Générale de 2007.

3.6. Nominations statutaires du Conseil d'Administration

Soparcif S.A.S., représentée par Monsieur Christian Haas, coopté comme Membre du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Pierre Drion, ayant démissionné en tant qu'Administrateur le 1er septembre 2004. Cette nomination sera soumise à l'approbation lors de l'Assemblée Générale du 26 avril 2005.

Lors de cette même Assemblée Générale la société Nicki s.p.r.l., représentée par Monsieur René Mannekens, sera proposée en tant que nouvel Administrateur indépendant.

4. Stratégie

4.1. Neuhaus

- Continuer à étoffer son assortiment de pralines réputées avec des formes et des saveurs contemporaines.
- Renforcer le réseau des ventes en Belgique d'une part en poursuivant l'extension dans des régions où la présence de Neuhaus est encore limitée et d'autre part en transformant ses points de vente en un environnement plus empreint de la culture du chocolat et de la gastronomie.
- Se concentrer sur un nombre limité de marchés d'exportation, afin de développer de façon plus rentable sa délicieuse culture du chocolat au travers de points de vente de qualité.

4.2. Jeff de Bruges

- Continuer à se profiler et se développer comme leader du marché du chocolat, de la crème glacé et des produits de confiserie en France en offrant le meilleur rapport qualité/prix, via le concept de franchise.
- Développer plusieurs marchés sélectifs en dehors de la France en concluant des contrats de Master Franchise.

4.3. Astrio et Mondose

- Développer une gamme de produits plus cohérente d'un excellent rapport qualité/prix dans le segment moyen et actualiser les emballages.
- Intensifier la vente de ses produits sur un marché niche plus rentable.



Manon blanc, 1958



Manon lait, 1990



Manon sucre, 1937

5. Rapport d'activités

5.1. Aperçu de l'année comptable

A l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 2004, il a été décidé d'aligner à l'avenir l'année comptable sur l'année calendrier et de prolonger l'année comptable 2003/2004 d'une période de 6 mois.

Afin d'améliorer la lisibilité, il a été décidé de commenter les résultats des 12 derniers mois et de les comparer avec les 12 mois de 2003.

Faits marquants de l'année 2004

1. La 'marque' Neuhaus rajeunit

La marque Neuhaus rajeunit entre autre par le lancement de nouveaux produits, l'actualisation du concept de boutique et en menant une communication contemporaine.

2. Neuhaus USA Inc. retrouve le chemin de la rentabilité

La période sombre pour Neuhaus USA fait désormais partie du passé. Le chiffre d'affaires en US \$ a enregistré une progression de 18% en 2004. Les boutiques les plus déficitaires ont entre-temps été fermées et un nombre limité d'ouvertures de nouvelles boutiques est prévu pour 2005. Les activités de ventes aux distributeurs se sont fortement développées et Neuhaus USA attire quelques nouveaux grands clients.

3. Jeff de Bruges introduit un nouveau concept de boutique

Jeff de Bruges maintient sa tradition de croissance à deux chiffres et réalise une belle progression du chiffre d'affaires de 11,5%. En 2004, Jeff de Bruges a entièrement renouvelé son concept de boutique et l'a implémenté dans 4 points de vente avec succès. Au cours des prochaines années, toutes les boutiques existantes intégreront le nouveau concept. Depuis l'ouverture de la première boutique en France en 1986, Jeff de Bruges a développé une chaîne de 223 points de vente, dont 23 sont situés à l'étranger.

4. Les activités d'Union B.V. sont vendues à la direction néerlandaise Le 28 décembre 2004, Neuhaus cède à la direction néerlandaise, dans le cadre d'un rachat de l'entreprise par ses diri-

daise, dans le cadre d'un rachat de l'entreprise par ses dirigeants, les activités de sa filiale néerlandaise «Usine de cacao et de chocolat Union B.V.», qui produit et distribue des chocolats napolitains et du chocolat fourré. Cette opération s'effectue avec effet rétroactif à partir du 1er juillet 2004. L'effet de cette opération sur le résultat consolidé du Groupe représente une charge exceptionnelle de 1,2 million d'euros.

5. Les activités de Neuhaus Japan seront interrompues en 2005

Le contrat de distribution avec le partenaire japonais prend fin le 31 mars 2005 et le joint-venture agreement est résilié. Des négociations avec des candidats-partenaires potentiels pour le marché japonais sont en cours.

6. Organisation

Le Conseil d'Administration avait annoncé dans son précédent rapport annuel la future nomination d'un nouveau CEO, dont la tâche principale comprenait le développement commercial de l'entreprise. Au cours de l'année précédente, la société anonyme Grimobel S.A., représentée par Jos Linkens, fut désignée pour assurer la gestion quotidienne. L'équipe de vente et de marketing a également été développée.



5.2. Analyse des résultats

| Chiffres clés consolidés en '000' euros | 1 juillet 2003 - 31 décembre 2004 18 mois | 1 juillet 2002 – 30 juin 2003 12 mois |
|---|--|--|
| Chiffre d'affaires | 106.095 | 62.323 |
| Résultat d'exploitation | 8.433 | 2.757 |
| Résultat financier | -2.714 | -1.175 |
| Résultat courant | 5.719 | 1.582 |
| Résultat exceptionnel | -2.036 | -2.036 |
| Résultat avant impôts | 3.683 | -454 |
| Impôts | -1.368 | 0 |
| Résultat consolidé | 2.315 | -454 |
| Part du Groupe dans le résultat consolidé | 1.436 | -765 |
| Cash-flow d'exploitation (1) | 16.794 | 8.163 |
| Cash-flow courant (2) | 13.201 | 6.677 |

- (1) Résultat d'exploitation + amortissements courants sur actifs immobilisés et différences de consolidation.
- (2) Résultat courant après intérêts minoritaires + amortissements courants sur actifs immobilisés et différences de consolidation.

| Chiffres clés consolidés pour l'année civile en '000' euros | | | | | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|-----------|--|--|--|--|
| Année civile | 1 jan 2004 – 31 déc 2004 | 1 jan 2003 – 31 déc 2003 | Evolution | | | | |
| Chiffre d'affaires | 67.092 | 63.668 | 5% | | | | |
| Résultat d'exploitation | 3.772 | 2.711 | 39% | | | | |
| Résultat financier | -1.855 | -1.211 | 53% | | | | |
| Résultat courant | 1.917 | 1.500 | 28% | | | | |
| Résultat exceptionnel | -1.503 | -2.578 | -42% | | | | |
| Résultat avant impôts | 414 | -1.078 | | | | | |
| Impôts | -1.170 | -199 | 488% | | | | |
| Résultat consolidé | -756 | -1.277 | 41% | | | | |
| Part du Groupe dans le résultat consolidé | -1.062 | -1.556 | 31% | | | | |
| Cash-flow d'exploitation (1) | 9.300 | 8.370 | 11% | | | | |
| Cash-flow courant (2) | 7.139 | 6.880 | 4% | | | | |

- (1) Résultat d'exploitation + amortissements courants sur actifs immobilisés et différences de consolidation.
- (2) Résultat courant après intérêts minoritaires + amortissements courants sur actifs immobilisés et différences de consolidation.

5.2.1. Chiffre d'affaires

Les ventes se chiffrent à 67 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 5%. A l'exception des ventes d'Union, qui ne sont plus consolidées depuis le 1er juillet, et de l'effet négatif du dollar sur les ventes aux Etats-Unis se chiffrant à 0,6 million d'euros, l'augmentation du chiffre d'affaires atteint 11%. Seul le marché japonais enregistre un score plus faible que l'année précédente, alors que tous les autres marchés sont en progression.

| Ventilation du chiffre d'affaires par marque en 'ooo' euros : | 2004 | 2003 | différence en % | total en % |
|---|--------|--------|-----------------|------------|
| Neuhaus | 25.453 | 23.815 | 7% | 38% |
| Jeff de Bruges | 36.122 | 32.572 | 11% | 54% |
| Mondose et PL | 2.529 | 2.234 | 13% | 4% |
| Astrio | 818 | 702 | 17% | 1% |
| Sous total | 64.922 | 59.323 | 9% | |
| Union | 2.170 | 4.345 | -50% | 3% |
| Total | 67.092 | 63.668 | 5% | 100% |

Les ventes Neuhaus

Les ventes de la marque Neuhaus ont augmenté de 1,6 million d'euros ou 7%. En ne tenant pas compte de l'effet négatif de l'évolution du US \$ sur les ventes aux Etats-Unis pour un montant de 0,6 million d'euros, l'augmentation du chiffre d'affaires s'élève à 10%.

Les ventes Jeff de Bruges

La marque Jeff de Bruges, principalement commercialisée sur le marché intérieur français, signe une fois de plus la plus belle progression avec 3,5 millions d'euros ou une augmentation de 11%. D'excellentes ventes de fin d'année, un réseau de franchises en développement continu et l'introduction performante du nouveau concept des magasins sont à la base des excellents résultats ainsi qu'à l'augmentation de la part du marché.

Les ventes d'Union

En raison de la vente de la filiale hollandaise Union qui a eu lieu rétroactivement au 1er juillet, seules les ventes du premier semestre furent consolidées. En conséquence, nous avons noté un recul des ventes d'Union de 2,2 millions d'euros ou 50%.

| Répartition géograph | Unio | n exclus | | | | |
|----------------------|--------|----------|-----------------|--------|--------|-----------------|
| en '000' euros | 2004 | 2003 | différence en % | 2004 | 2003 | différence en % |
| Belux | 12.818 | 12.374 | 4% | 12.425 | 11.492 | 8% |
| France | 35.673 | 31.903 | 12% | 35.650 | 31.832 | 12% |
| Allemagne - Est. | 3.257 | 3.518 | -7% | 3.113 | 3.075 | 1% |
| Reste Europe | 3.584 | 4.504 | -20% | 2.411 | 2.228 | 8% |
| Rest Monde | 6.340 | 6.238 | 2% | 6.209 | 6.110 | 2% |
| Aéroports | 5.420 | 5.131 | 6% | 5.114 | 4.589 | 11% |
| Total | 67.092 | 63.668 | 5% | 64.922 | 59.326 | 9% |

Le <u>marché Belux</u> augmente de 8%. Neuhaus renforce sa position avec une augmentation de 9% non seulement par l'ouverture de quelques nouveaux points de vente mais également grâce au rajeunissement de son image avec l'introduction d'un nouvel assortiment de pralines, un nouveau concept étalage et l'actualisation du shop concept.

Le <u>marché français</u> enregistre une croissance de 12%, exclusivement imputable aux excellentes prestations de la marque Jeff de Bruges.

Les ventes sur le <u>marché allemand</u> reprennent pour la première fois en trois ans et note un modeste +1%.

Le chiffre d'affaires pour <u>le reste de l'Europe</u> augmente de 8%. De bons résultats furent enregistrés sur les marchés anglais et scandinave.

Le chiffre d'affaires pour le <u>reste du monde</u> augmente de 2%. En excluant l'effet négatif du cours de change du US\$ sur les ventes aux Etats-Unis, l'augmentation du chiffre d'affaires dans le reste du monde atteint 12%. Seul le Japon a connu un recul du chiffre d'affaires noté à 18%.

Le chiffre d'affaires des <u>aéroports</u> augmente de 11%. Les ventes ont remonté, après quelques années de crise, au niveau d'avant le 11 septembre 2001.

5.2.2. Résultat d'exploitation de 8,4 millions d'euros sur 18 mois ou de 3,8 millions d'euros sur 12 mois (+39 %)

La forte augmentation du résultat d'exploitation est notamment due à l'amélioration du résultat d'exploitation de Neuhaus USA Inc. et à l'augmentation du résultat d'exploitation chez Jeff de Bruges.

5.2.3. Résultat courant de 5,7 millions d'euros sur 18 mois ou de 1,9 million d'euros sur 12 mois (+ 28%)

La forte diminution du US \$ entraı̂ne une perte de change sur les emprunts en dollars US de plus d'1 million d'euros et pèse lourd dans les charges financières du Groupe.

5.2.4. Un résultat exceptionnel de 2 millions d'euros sur 18 mois ou de 1,5 million d'euros sur 12 mois

Le résultat exceptionnel concerne particulièrement les coûts de ventes d'Union B.V., l'amortissement dans la

participation de Neuhaus Japan Corportation et les coûts de la fusion administrative chez Jeff de Bruges.

| (en euros) | 18 mois | 12 mois |
|--------------------------------------|-----------|-----------|
| Revenus exceptionnels | 294.000 | 126.000 |
| Vente actifs corporels | 204.000 | 36.000 |
| Reprise des provisions | 90.000 | 90.000 |
| Coûts exceptionnels | 2.330.000 | 1.630.000 |
| Vente Union | 1.211.000 | 1.211.000 |
| Frais de fermeture magasins USA | 250.000 | - |
| Fusion administrative Jeff de Bruges | 310.000 | 6.000 |
| Réduction valeur Neuhaus Japan | 313.000 | 313.000 |
| Moins value sur réalisation | 142.000 | - |
| des actifs immobilisés | | |
| Divers | 104.000 | 100.000 |
| Total résultat exceptionnel | 2.036.000 | 1.504.000 |

5.2.5. Une charge fiscale de 1,4 million d'euros sur 18 mois ou de 1,2 million d'euros sur 12 mois

Jeff de Bruges et Union paient des impôts pour la première fois. Neuhaus S.A. dispose encore de pertes fiscales récupérables.

5.2.6. Un résultat net après intérêts minoritaires de 1,4 million d'euros sur 18 mois ou une perte de 1 million d'euros sur 12 mois.

Malgré une très forte augmentation des impôts, la participation du Groupe au résultat consolidé pour des coûts particuliers (consécutifs à l'achèvement des restructurations au sein du Groupe) est positive. La participation de tiers au résultat net s'élève à 879.000 euros sur 18 mois et à 306.000 euros sur 12 mois.

5.3. Dividende

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 26 avril 2005 de verser un dividende brut de 0,60 euro par action.

5.4. Influence de l'application des normes comptables internationales IFRS

En application des règles relatives aux entreprises cotées en bourse, Neuhaus a examiné les conséquences de l'application des normes IFRS sur le bilan d'ouverture et sur le résultat de l'année comptable.

Conformément à l'ordonnance CEE 1606/2002, à l'article 114 de l'Arrêté Royal du 4 décembre 2003 et conformément à la norme IFRS-1, première application des Normes IFR, les comptes consolidés seront établis suivant les normes comptables internationales, avec une comparaison pour l'année comptable précédente. Afin de pouvoir publier ces informations comparatives, Neuhaus doit préparer un bilan d'ouverture au 1er juillet 2003, le point de départ de l'application des normes IFRS et la date à partir de laquelle seront calculées les retombées du transfert sur les fonds propres.

Dans ce contexte, Neuhaus a lancé un projet dont les buts principaux comprennent :

- L'identification des principales différences dans le traitement comptable entre les normes belges et l'IFRS.
- La préparation d'un bilan d'ouverture à partir du 1er juillet 2003 selon les normes IFRS, qui se joint au bilan établi à cette date suivant les normes comptables belges.
- L'identification des retombées et l'évaluation des différentes dispositions de transfert des normes IFRS dans le cadre de la première application des normes IFRS.
- La rédaction des états financiers consolidés (bilan, compte des résultats, tableau de flux de trésorerie) pour l'année comptable écoulée suivant les normes IFRS, pour permettre la comparaison avec les informations IFRS qui seront publiées en 2005.

Les principales différences dans le traitement et l'évaluation comptables entre les normes IFRS et les normes d'application pour Neuhaus, l'estimation de leur impact sur les fonds propres de Neuhaus à partir du 1er juillet 2003 et sur le calcul des résultats à partir du 31 décembre 2004 se présentent comme suit :

5.4.1. Actifs fixes incorporels

Cette rubrique comprend entre autre les coûts relatifs au développement de logiciels, les coûts de mise en œuvre de nouveaux logiciels et les coûts de pré-ouverture des nouvelles boutiques. La norme IAS 38 relative aux actifs fixes incorporels ne permet pas la capitalisation de certains de ces coûts. Ils n'ont dès lors pas été repris sur l'actif du bilan d'ouverture. Par ailleurs, les normes IFRS ne permettent plus l'amortissement du goodwill et de certains actifs fixes incorporels, principalement les pas-de-porte en France, mais les prévoient dans une évaluation annuelle des valeurs sur le bilan.

5.4.2. Actifs fixes corporels

Pour la première mise en oeuvre des normes IFRS, les actifs fixes corporels ont été évalués, conformément à ce qui est entendu par IFRS, d'après leur valeur économique actuelle sur la base des délais d'amortissement économique d'exploitation des actifs fixes corporels, avec recalcul de la valeur comptable nette à partir du moment de l'acquisition. Ceci a une influence positive sur le bilan d'ouverture du 1er juillet 2003 et influencera également positivement la charge d'amortissement périodique.

5.4.3. Provisions

La norme IAS 37, concernant les provisions, détermine que les provisions peuvent être uniquement constituées s'il existe des obligations de fait ou légales à la suite d'un événement antérieur. Certaines provisions sous les normes belges ne sont pas reconnues sur cette base sous les normes IFRS. L'élimination de telles provisions exerce une influence positive sur le bilan d'ouverture du 1er juillet 2003 et une influence négative sur les résultats futurs lorsque les coûts relatifs à ces provisions doivent être reconnus sous IFRS.

5.4.4. Instruments financiers

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 39 relative aux instruments financiers, tous les instruments financiers doivent être évalués à la valeur du marché et exprimés dans le bilan d'ouverture. Les modifications de valeur sont reprises dans le compte de résultats. Afin de limiter l'effet de ces modifications sur le résultat, la comptabilité de couverture (hedge accounting) sera d'application si certaines conditions sont remplies, notamment en matière de documentation. Neuhaus appliquera la comptabilité de couverture pour ses contrats de taux de change. Les modifications de valeurs pour ces contrats seront directement reprises dans les fonds propres.

5.5.5. Impôts différés

La norme IAS 12, relative aux impôts sur le revenu, rend obligatoire l'enregistrement sur le bilan des impôts différés résultant des décalages temporaires entre la valeur comptable et la base fiscale des actifs et des passifs, ainsi que ceux résultant des reports déficitaires, en fonction de leur probabilité de récupération. Neuhaus a calculé les impôts différés sur les différentes adaptations avec un effet fiscal éventuel. Sur les reports déficitaires de Neuhaus USA, il n'y a pas encore eu de comptabilisation d'impôts différés d'actifs. Ce qui précède a un impact positif net sur le bilan d'ouverture au 1er juillet 2003 et un impact négatif sur les résultats des années comptables suivantes lorsque des pertes fiscales existantes sont utilisées au moment où Neuhaus génère un bénéfice imposable net.

Conclusion

L'effet total de la conversion en normes IFRS sur la base des décalages mentionnés ci-dessus est estimé à 2,3 millions d'euros en positif sur le bilan d'ouverture du patrimoine propre au 1er juillet 2003, faisant ainsi progresser des fonds propres à 24.2 millions d'euros.

Dans l'état actuel du processus de conversion en normes IFRS, les décalages identifiés restants ne semblent pas de nature à avoir un impact considérable sur les fonds propres consolidés à partir du 1er juillet 2003 et sur le compte de résultats sur l'année comptable qui se termine le 31 décembre 2004. Neuhaus n'a néanmoins pas encore tout à fait clôturé ses analyses et n'a pas encore pris toutes les décisions qui doivent lui permettre d'établir un bilan IFRS complet pour le 1er juillet 2003 et le 31 décembre 2004 et n'est dès lors pas en mesure de publier ces informations à ce jour.

5.5. Investissements

Les investissements totaux pour l'année comptable 2003-2004 prolongée et immoblisations incorporelles se chiffrent à 1.189.000 euros et comprennent des investissements de 357.000 euros dans les pas-de-porte des nouvelles boutiques, 419.000 euros pour les achats de logiciels et les coûts de développement de l'intranet de Jeff de Bruges et 163.000 euros pour les coûts de développement du nouveau concept de Jeff de Bruges.

Les investissements en immobilisations corporelles se chiffrent à 6.088.000 euros.

Les investissements en machines et équipements se chiffrent à 2.384.000 euros et ont notamment trait aux investissements de remplacement, aux investissements visant l'amélioration de la qualité des produits et aux investissements d'optimalisation dans la production.

Les investissements en immobilisations corporelles se chiffrent à 2.391.000 euros et concernent principalement l'aménagement de nouvelles boutiques et la rénovation de boutiques existantes.

Les travaux en cours se chiffrent à 515.000 euros et comprennent principalement les paiements anticipés sur les nouvelles machines. Par ailleurs, il y a encore les investissements en mobilier et matériel mobile se chiffrant à 622.000 euros et pour l'amélioration des bâtiments se chiffrant à 176.000 euros.

5.6. Prévisions

Le Groupe Neuhaus se concentrera en 2005 essentiellement sur la poursuite du développement du chiffre d'affaires aussi bien sur les marchés intérieurs que sur les marchés internationaux.

Neuhaus travaille par ailleurs au rajeunissement de la marque, à la dynamisation des points de vente existants et à l'ouverture de nouvelles boutiques. Aux Etats-Unis, l'accent est mis sur l'amélioration de la rentabilité et, au Japon, les négociations avec des nouveaux candidats-partenaires battent leur plein.

Jeff de Bruges poursuivra le développement de son réseau de boutiques et la transformation de ses boutiques existantes en nouveau concept de boutique qui a déjà généré d'excellents résultats dans de nombreux points de vente.

Avec cette croissance du chiffre d'affaires, le Groupe Neuhaus espère neutraliser les facteurs externes compromettants comme l'augmentation des prix des matières premières et le faible taux du dollar US.

6. Information pour les investisseurs

6.1. Structure de l'actionnariat

Le capital de Neuhaus est coté à 100% (930.000 actions) à la Bourse de Bruxelles.

La société Compagnie du Bois Sauvage, société à portefeuille cotée à Euronext, détient 47,7% (444.000 actions) du capital de la Société au 1er janvier 2005.

Monsieur Guy Paquot contrôle la S.C.A. Fingaren qui possède elle-même le contrôle de la S.A. Entreprises et Chemins de Fer en Chine, elle-même actionnaire minoritaire dans la Compagnie du Bois Sauvage S.A..

Hosta Schocolade AG (Suisse) possède 120.000 actions ou 12,9% du capital de la Société.

6.2. Données boursières

| Pour l'exercice écoulé, les principales données boursières trimestrielles sont les suivantes : | | | | |
|--|-------------|---------------|---------------|---------------|
| 1e | r trimestre | 2nd trimestre | 3me trimestre | 4me trimestre |
| Capitalisation boursière (1) (en '000' euros) | 27.537 | 29.537 | 38.595 | 38.781 |
| Volume traité (nombre d'actions) | 12.540 | 10.015 | 19.784 | 14.116 |
| Cours le plus élevé | 31,30 | 32,40 | 44,18 | 42,90 |
| Cours le plus bas | 29,00 | 29,15 | 31,80 | 40,10 |

| Coté à Euronext: | | | | | |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|
| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
| Capitalisation boursière (1) (en '000' euros) | 39.990 | 37.200 | 41.850 | 26.040 | 38.781 |
| Cours au 30/06 (3) | 43,00 | 40,00 | 45,00 | 28,00 | 41,70 |
| Cours le plus élevé | 70,00 | 48,00 | 67,00 | 45,00 | 44,18 |
| Cours le plus bas | 40,00 | 28,30 | 37,36 | 22,25 | 29,00 |
| Price/earnings au 30/06 | 26,24 | 20,95 | - | - | - |

- (1) Cours à la fin du trimestre x nombre d'actions cotées (930.000 actions)
- (2) Cours au $30/06 \times 930.000$ actions, avant 2004 situation au 31/12
- (3) Pour 2004 au 31/12

6.3. Corporate governance

Le Conseil d'Administration

Composition

Au 31 décembre 2004, le Conseil d'Administration du Groupe se composait de 5 personnes dont 3 Administrateurs sans fonction exécutive.

La présidence du Conseil d'Administration a été confiée à Monsieur Guy Paquot, celle du Comité Exécutif à Grimobel S.A. représentée par Monsieur Jos Linkens.

Administrateurs représentant l'actionnaire majoritaire :

Guy Paquot, Président du Conseil d'Administration de Neuhaus et Président du Conseil d'Administration de la Compagnie du Bois Sauvage.

Vincent Doumier, Administrateur de Neuhaus et Administrateur Délégué de la Compagnie du Bois Sauvage.

Administrateurs indépendants :

S.C.S. Solhan, représentée par Solange Schwennicke, Présidente du Conseil d'Administration du Groupe Delvaux.

Seneca S.A., représentée par Luc De Bruyckere, Administrateur Délégué de Ter Beke S.A..

Soparcif S.A.S., représentée par Christian Haas, Administrateur Délégué de Matignon Invest S.A. (France).

Échéances des mandats et modalités de nomination

Le mandat de G. Paquot prend fin à l'A.G. de 2009.

Les mandats de V. Doumier et de S.C.S. Solhan prennent fin à l'A.G. de 2007.

Les mandats de Seneca S.A. prennent fin à l'A.G. de 2008.

Soparcif S.A.S., représentée par Monsieur Christian Haas, coopté comme Membre du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Pierre Drion, ayant démissionné en tant qu'Administrateur le 1er septembre 2004. Cette nomination sera soumise à l'approbation lors de l'Assemblée Générale du 26 avril 2005.

Lors de cette même Assemblée Générale la société Nicki s.p.r.l., représentée par Monsieur René Mannekens, sera proposée en tant que nouvel Administrateur indépendant.

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale pour une période de six ans maximum. Les Administrateurs sortants sont rééligibles. Les statuts ne précisent aucune limite d'âge pour les Administrateurs.

Organisation et fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit au moins quatre fois par an. Le secrétaire établit un compte rendu de chaque réunion du Conseil d'Administration.

Outre ses compétences légales et statutaires, le Conseil d'Administration définit les choix stratégiques du Groupe sur proposition du Comité Exécutif. Il approuve les budgets (en particulier les budgets d'investissements) et est chargé de la clôture des comptes annuels et semestriels. Il prend toutes les mesures requises pour assurer la gestion du Groupe et rend compte des activités de l'entreprise aux actionnaires. Il nomme aussi les membres du Comité Exécutif, du Comité d'Audit et du Comité des Rémunérations.

Rémunération des Administrateurs

L'article 17 des statuts précise que les Administrateurs exercent le mandat à titre gratuit, sauf décision contraire de l'Assemblée Générale. Les Administrateurs peuvent percevoir des tantièmes pour leur présence aux réunions du Conseil d'Administration. Les tantièmes octroyés aux Administrateurs se sont élevés à 7.450 euros par Administrateur par année civile ou un total de 55.875 euros pour l'exercice comptable 2003-2004.

Gestion quotidienne:

La gestion quotidienne est assurée par le Comité Exécutif, placé sous la présidence du Directeur Général. La composition du Comité de Direction figure à la page 9 du présent rapport.

Le Comité Exécutif se réunit deux fois par mois. Les tâches du Comité Exécutif comprennent tout autant la gestion quotidienne, le suivi des affaires courantes, la définition de la stratégie, la présentation des investissements et des désinvestissements que la présentation des budgets et des plans pluriannuels au Conseil d'Administration.

Lors de l'entrée en vigueur de Code Lippens, les recommandations relatives à la publication des rémunérations seront suivies et publiées dans le rapport annuel 2005.

La rémunération des membres du Comité Exécutif et le Management Régional sur une période de 18 mois s'élève à 1,6 million d'euros dont une part de 23% est variable.

Comité des Rémunérations

Ce Comité se compose de 2 Administrateurs et fixe les rémunérations du Comité Exécutif.

Comité d'Audit

A partir du 23 Février 2005, le Comité d'Audit se compose de deux Administrateurs sans fonction exécutive, dont un Administrateur indépendant et un directeur financier. Ce Comité se réunit au moins deux fois par an et fait rapport au Conseil d'Administration.

Charte concernant le Corporate Governance

Le Conseil d'Administration élabore une charte concernant le Corporate Governance qui sera d'application le 1er janvier 2006.

Organisation du suivi de l'évolution des filiales et des participations

Les filiales du Groupe transmettent un rapport mensuel sur leurs résultats. Les résultats sont intégralement consolidés chaque trimestre. Chaque mois, une réunion du Comité Exécutif a lieu auprès de la principale filiale (Jeff de Bruges et Union), réunion à laquelle est présent le CEO du Groupe et/ou une personne déléguée par ce dernier en fonction de l'agenda.

Le Conseil d'Administration de Jeff de Bruges est présidé par Monsieur Guy Paquot. Ce Conseil est constitué de Monsieur Vincent Doumier, Administrateur, le CEO et le CFO.

Le Conseil d'Administration de Neuhaus USA Inc. est présidé par Monsieur Guy Paquot. Avec le CEO et le CFO du Groupe, de même que le Directeur Général de Neuhaus USA Inc., un Administrateur externe fait également partie de ce Conseil d'Administration.

Chaque année, toutes les filiales établissent un plan quinquennal et un budget annuel qui est adapté au moins une fois par an - et plus si nécessaire - à l'évolution de la situation.

Politique en matière d'affectation des résultats

Dans sa politique de dividendes, le Conseil d'Administration tient à garantir un juste équilibre entre la rémunération directe des actionnaires et le financement de la politique de croissance de l'entreprise.

6.4. Calendrier financier

- Communication des résultats semestriels : 8 septembre 2005
- Fin de l'exercice comptable : 31 décembre 2005
- Communication des résultats annuels non définitifs : troisième semaine de janvier 2006
- Assemblée Générale : 25 avril 2006



Satan, 1960



Manon noir, 1958



Tentation, 1958

7. Aspects politiques

7.1. Personnel

Le Groupe emploie 594 personnes, dont 295 personnes travaillent en Belgique, 250 en France et 49 aux Etats-Unis.

7.2. Sécurité et santé

Le comité de prévention et de protection est, depuis 2003, un comité axé sur les actions qui gère de façon critique les améliorations sur le plan de l'ergonomie, de l'hygiène et de la sécurité.

Au cours de l'année écoulée, toutes les machines d'emballage ont été soigneusement révisées et équipées de protections visant la prévention d'accidents du travail.

7.3. Production de qualité

En 2004, on a posé les bases pour obtenir le certificat de qualité BRC. Tous les plans de nettoyage et de maintenance ont été actualisés.

En ce qui concerne les ingrédients, Neuhaus reste fidèle à sa philosophie qui consiste à travailler uniquement avec les meilleurs ingrédients même s'ils sont plus chers, afin de renforcer sa position de producteur de qualité supérieure.

7.4. Politique environnementale

En matière d'environnement, la politique de Neuhaus continue à respecter toutes les réglementations le plus minutieusement possible. Par ailleurs, le recyclage des déchets en carton a également été intégré dans la politique environnementale.

8. États financiers consolidés 2003-2004



8.1. Bilan consolidé après affectation du résultat

| ACTIF (en '000' euros) | 31/12/04 | 30/06/03 | 30/06/02 |
|---|----------|----------|----------|
| | | | |
| ACTIFS IMMOBILISES | 29.015 | 31.979 | 30.674 |
| I. Frais d'établissement | 1 | 61 | 130 |
| | | | |
| II. Immobilisations incorporelles | 6.054 | 6.449 | 6.070 |
| III. Ecarts de consolidation | 915 | 1.802 | 2.011 |
| IV. Immobilisations corporelles | 20.820 | 22.811 | 21.590 |
| A. Terrains et constructions | 4.353 | 5.405 | 5.566 |
| B. Installations, machines et outillage | 6.722 | 6.655 | 6.555 |
| C. Mobilier et matériel roulant | 759 | 877 | 701 |
| D. Leasing et droits similaires | 2.965 | 3.224 | 3.354 |
| E. Autres immobilisations corporelles | 5.586 | 5.978 | 5.236 |
| F. Immob. en cours et acomptes versés | 435 | 672 | 178 |
| | | | |
| V. Immobilisations financières | 1.225 | 856 | 873 |
| B. Autres entreprises | | | |
| 1. Participations, actions et parts | 200 | 314 | 314 |
| 2. Créances | 1.025 | 542 | 559 |
| | | | |
| ACTIFS CIRCULANTS | 29.121 | 18.285 | 15.681 |
| VI. Créances à plus d'un an | 76 | 110 | 105 |
| B. Autres créances | 76 | 110 | 105 |
| VII. Stocks | 6.141 | 8.086 | 8.187 |
| 1. Approv. & mat. premières | 1.425 | 2.145 | 2.041 |
| 2. En cours de fabrication | 277 | 332 | 884 |
| 3. Produits finis | 4.439 | 5.609 | 5.262 |
| | | | |
| VIII. Créances à un an au plus | 15.781 | 5.343 | 4.375 |
| A. Créances commerciales | 14.805 | 4.154 | 3.542 |
| B. Autres créances | 976 | 1.189 | 833 |
| | | | |
| X. Valeurs disponibles | 6.309 | 3.626 | 2.182 |
| | | 5.320 | |
| XI. Comptes de régularisation | 814 | 1.120 | 832 |
| an complete de regularioation | 01-1 | 1.120 | 032 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 58.136 | 50.264 | 46.355 |
| | | 001201 | .01000 |

| PASSIF (en '000' euros) | 31/12/04 | 30/06/03 | 30/06/02 |
|---|--|---|---|
| | | | |
| CAPITAUX PROPRES | 23.463 | 21.833 | 22.796 |
| I. Capital | 15.032 | 15.032 | 15.032 |
| A. Capital souscrit | 15.032 | 15.032 | 15.032 |
| | | | |
| II. Primes d'émission | 7.890 | 7.890 | 7.890 |
| | | | |
| IV. Réserves consolidées | (321) | (1.199) | (434) |
| | | | |
| VI. Ecarts de conversion | 862 | 110 | 308 |
| | | | |
| INTERETS DE TIERS | 2.816 | 2.173 | 1.979 |
| VIII. Intérêts de tiers | 2.816 | 2.173 | 1.979 |
| | | | |
| PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES | 773 | 817 | 1.109 |
| IX. A. Provisions pour risques et charges | 773 | 817 | 1.109 |
| 1. Pensions et obligations similaires | 230 | 184 | 168 |
| 2. Impôts | | 0 | 0 |
| 4. Autres risques et charges | 543 | 633 | 941 |
| | | | |
| DETTES | 31.084 | 25.441 | 20.471 |
| | | | |
| X. Dettes à plus d'un an | 6.701 | 7.529 | 9.004 |
| X. Dettes à plus d'un an A. Dettes financières | 6.701 6.701 | 7.529 7.529 | 9.004 |
| | | | |
| A. Dettes financières | 6.701 | 7.529 | 9.004 |
| A. Dettes financières 3. Dettes de leasing | 6.701 2.706 | 7.529 3.025 | 9.004 3.234 |
| A. Dettes financières 3. Dettes de leasing 4. Etablissements de crédit | 6.701 2.706 | 7.529 3.025 | 9.004 3.234 |
| A. Dettes financières 3. Dettes de leasing 4. Etablissements de crédit | 6.701 2.706 | 7.529 3.025 | 9.004 3.234 |
| A. Dettes financières 3. Dettes de leasing 4. Etablissements de crédit D. Autres dettes | 6.701 2.706 3.995 | 7.529 3.025 4.504 | 9.004 3.234 5.770 |
| A. Dettes financières 3. Dettes de leasing 4. Etablissements de crédit D. Autres dettes XI. Dettes à un an au plus | 6.701 2.706 3.995 24.148 | 7.529 3.025 4.504 | 9.004 3.234 5.770 |
| A. Dettes financières 3. Dettes de leasing 4. Etablissements de crédit D. Autres dettes XI. Dettes à un an au plus A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année | 6.701 2.706 3.995 24.148 1.545 | 7.529 3.025 4.504 17.699 1.843 | 9.004 3.234 5.770 11.077 2.168 |
| A. Dettes financières 3. Dettes de leasing 4. Etablissements de crédit D. Autres dettes XI. Dettes à un an au plus A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année B. Dettes financières | 6.701 2.706 3.995 24.148 1.545 4.850 | 7.529 3.025 4.504 17.699 1.843 6.178 | 9.004 3.234 5.770 11.077 2.168 2.149 |
| A. Dettes financières 3. Dettes de leasing 4. Etablissements de crédit D. Autres dettes XI. Dettes à un an au plus A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année B. Dettes financières 1. Etablissements de crédit | 6.701 2.706 3.995 24.148 1.545 4.850 4.850 | 7.529 3.025 4.504 17.699 1.843 6.178 | 9.004 3.234 5.770 11.077 2.168 2.149 2.149 |
| A. Dettes financières 3. Dettes de leasing 4. Etablissements de crédit D. Autres dettes XI. Dettes à un an au plus A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année B. Dettes financières 1. Etablissements de crédit C. Dettes commerciales | 6.701 2.706 3.995 24.148 1.545 4.850 4.850 6.886 | 7.529 3.025 4.504 17.699 1.843 6.178 6.178 5.281 | 9.004 3.234 5.770 11.077 2.168 2.149 2.149 3.464 |
| A. Dettes financières 3. Dettes de leasing 4. Etablissements de crédit D. Autres dettes XI. Dettes à un an au plus A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année B. Dettes financières 1. Etablissements de crédit C. Dettes commerciales 1. Fournisseurs | 6.701 2.706 3.995 24.148 1.545 4.850 4.850 6.886 6.886 | 7.529 3.025 4.504 17.699 1.843 6.178 6.178 5.281 5.281 | 9.004 3.234 5.770 11.077 2.168 2.149 2.149 3.464 3.464 |
| A. Dettes financières 3. Dettes de leasing 4. Etablissements de crédit D. Autres dettes XI. Dettes à un an au plus A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année B. Dettes financières 1. Etablissements de crédit C. Dettes commerciales 1. Fournisseurs E. Dettes fiscales, salariales et sociales | 6.701 2.706 3.995 24.148 1.545 4.850 4.850 6.886 6.942 | 7.529 3.025 4.504 17.699 1.843 6.178 6.178 5.281 5.281 4.033 | 9.004 3.234 5.770 11.077 2.168 2.149 2.149 3.464 3.464 2.918 |
| A. Dettes financières 3. Dettes de leasing 4. Etablissements de crédit D. Autres dettes XI. Dettes à un an au plus A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année B. Dettes financières 1. Etablissements de crédit C. Dettes commerciales 1. Fournisseurs E. Dettes fiscales, salariales et sociales 1. Impôts | 6.701 2.706 3.995 24.148 1.545 4.850 4.850 6.886 6.886 6.942 3.163 | 7.529 3.025 4.504 17.699 1.843 6.178 6.178 5.281 5.281 4.033 556 | 9.004 3.234 5.770 11.077 2.168 2.149 2.149 3.464 3.464 2.918 550 |
| A. Dettes financières 3. Dettes de leasing 4. Etablissements de crédit D. Autres dettes XI. Dettes à un an au plus A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année B. Dettes financières 1. Etablissements de crédit C. Dettes commerciales 1. Fournisseurs E. Dettes fiscales, salariales et sociales 1. Impôts 2. Rémunérations et charges sociales | 6.701 2.706 3.995 24.148 1.545 4.850 6.886 6.886 6.942 3.163 3.779 | 7.529 3.025 4.504 17.699 1.843 6.178 6.178 5.281 5.281 4.033 556 3.477 | 9.004 3.234 5.770 11.077 2.168 2.149 2.149 3.464 3.464 2.918 550 2.368 |
| A. Dettes financières 3. Dettes de leasing 4. Etablissements de crédit D. Autres dettes XI. Dettes à un an au plus A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année B. Dettes financières 1. Etablissements de crédit C. Dettes commerciales 1. Fournisseurs E. Dettes fiscales, salariales et sociales 1. Impôts 2. Rémunérations et charges sociales | 6.701 2.706 3.995 24.148 1.545 4.850 6.886 6.886 6.942 3.163 3.779 | 7.529 3.025 4.504 17.699 1.843 6.178 6.178 5.281 5.281 4.033 556 3.477 | 9.004 3.234 5.770 11.077 2.168 2.149 2.149 3.464 3.464 2.918 550 2.368 |
| A. Dettes financières 3. Dettes de leasing 4. Etablissements de crédit D. Autres dettes XI. Dettes à un an au plus A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année B. Dettes financières 1. Etablissements de crédit C. Dettes commerciales 1. Fournisseurs E. Dettes fiscales, salariales et sociales 1. Impôts 2. Rémunérations et charges sociales F. Autres dettes | 6.701 2.706 3.995 24.148 1.545 4.850 4.850 6.886 6.886 6.942 3.163 3.779 3.925 | 7.529 3.025 4.504 17.699 1.843 6.178 6.178 5.281 4.033 556 3.477 364 | 9.004 3.234 5.770 11.077 2.168 2.149 2.149 3.464 3.464 2.918 550 2.368 378 |
| A. Dettes financières 3. Dettes de leasing 4. Etablissements de crédit D. Autres dettes XI. Dettes à un an au plus A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année B. Dettes financières 1. Etablissements de crédit C. Dettes commerciales 1. Fournisseurs E. Dettes fiscales, salariales et sociales 1. Impôts 2. Rémunérations et charges sociales F. Autres dettes | 6.701 2.706 3.995 24.148 1.545 4.850 4.850 6.886 6.886 6.942 3.163 3.779 3.925 | 7.529 3.025 4.504 17.699 1.843 6.178 6.178 5.281 4.033 556 3.477 364 | 9.004 3.234 5.770 11.077 2.168 2.149 2.149 3.464 3.464 2.918 550 2.368 378 |

8.2. Compte de résultats consolidés

| (en '000' euros) | 31/12/04(*) | 30/06/03 | 30/06/02 |
|---|-------------|----------|----------|
| (*) période de 18 mois | | | |
| I. Ventes et prestations | 109.068 | 65.105 | 62.818 |
| A. Chiffre d'affaires | 106.095 | 62.323 | 60.376 |
| B. Variation des en-cours de fabrication | (1.224) | (206) | 222 |
| et des produits finis (augm.+, réduct) | | | |
| C. Production immobilisée | 0 | 0 | 17 |
| D. Autres produits d'exploitation | 4.197 | 2.988 | 2.203 |
| | | | |
| II. Coûts des ventes et des prestations | 100.635 | 62.348 | 61.288 |
| A. Approvisionnements et marchandises | 31.792 | 19.353 | 18.850 |
| 1. Achats | 31.543 | 19.550 | 18.546 |
| 2. Variations de stocks (augm, réduction+) | 249 | (197) | 304 |
| B. Services et biens divers | 28.422 | 17.294 | 16.550 |
| C. Rémunérations, charges sociales et pensions | 30.317 | 19.852 | 20.126 |
| D. Amortissements et réductions de valeur sur | 7.908 | 5.197 | 4.571 |
| frais d'établissement, sur immob. corpor. et incorp. | | | |
| E. Réductions de valeur sur stocks et créances commerciales | 621 | 254 | 344 |
| (dotations +, reprises -) | | | |
| F. Provisions pour risques et charges | | | |
| (dotations +, utilisations et reprises -) | 195 | (168) | 254 |
| G. Autres charges d'exploitation | 927 | 357 | 385 |
| I. Amortissements sur écarts de consolidation positifs | 453 | 209 | 208 |
| | | | |
| III. Bénéfice d'exploitation | 8.433 | 2.757 | 1.530 |
| | | | |
| IV. Produits financiers | 170 | 84 | 231 |
| A. Produits des immobilisations financières | 0 | 0 | 0 |
| B. Produits des actifs circulants | 0 | 8 | 72 |
| C. Autres produits financiers | 170 | 76 | 159 |
| | | | |
| V. Charges financières | (2.884) | (1.259) | (1.254) |
| A. Charges des dettes | 1.287 | 933 | 637 |
| D. Autres charges financières | 1.597 | 326 | 617 |
| | | | |
| VI. Bénéfice courant avant impôts | 5.719 | 1.582 | 507 |

| VII. Produits exceptionnels 294 134 290 C. Reprise d'amortissements exceptionnels sur immobilisations financières 0 124 0 D. Reprise de provisions pour risques et charges exceptionnels 90 0 187 E. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés 204 10 103 VIII. Charges exceptionnelles (2.330) (2.170) (1.592) A. Amortissements et réductions de valeurs exception. sur frais d'établissement, sur immob. incorp. et corp. 0 424 893 B. Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs 434 0 347 C. Réductions de valeur sur immobilisations financières 313 0 0 E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés 755 24 0 F. Autres charges exceptionnelles 828 1.722 352 IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts 3.683 (454) (795) XI. Impôts sur le résultat (1.368) 0 0 A. Impôts 1.368 0 0 B. Régularisation d'impôts 0 0 0 |
|--|
| sur immobilisations financières D. Reprise de provisions pour risques et charges exceptionnels E. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés 204 10 103 VIII. Charges exceptionnelles A. Amortissements et réductions de valeurs exception. sur frais d'établissement, sur immob. incorp. et corp. B. Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs C. Réductions de valeur sur immobilisations financières 313 0 E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés 755 24 0 F. Autres charges exceptionnelles 828 1.722 352 IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts Perte de l'exercice avant impôts 1.368 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 |
| D. Reprise de provisions pour risques et charges exceptionnels E. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés 204 10 103 VIII. Charges exceptionnelles (2.330) (2.170) (1.592) A. Amortissements et réductions de valeurs exception. sur frais d'établissement, sur immob. incorp. et corp. B. Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs C. Réductions de valeur sur immobilisations financières 313 0 0 E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés 755 24 0 F. Autres charges exceptionnelles 828 1.722 352 IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts Perte de l'exercice avant impôts (454) (795) XI. Impôts sur le résultat (1.368) 0 0 |
| E. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés VIII. Charges exceptionnelles A. Amortissements et réductions de valeurs exception. sur frais d'établissement, sur immob. incorp. et corp. B. Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs C. Réductions de valeur sur immobilisations financières 313 0 0 0 E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés 755 24 0 F. Autres charges exceptionnelles IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts Perte de l'exercice avant impôts XI. Impôts sur le résultat (1.368) 0 0 0 0 1.368 |
| VIII. Charges exceptionnelles A. Amortissements et réductions de valeurs exception. sur frais d'établissement, sur immob. incorp. et corp. B. Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs C. Réductions de valeur sur immobilisations financières 313 0 0 0 E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés 755 24 0 F. Autres charges exceptionnelles 1.722 352 IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts Perte de l'exercice avant impôts (454) (795) XI. Impôts sur le résultat (1.368) 0 0 0 |
| A. Amortissements et réductions de valeurs exception. sur frais d'établissement, sur immob. incorp. et corp. B. Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs C. Réductions de valeur sur immobilisations financières 313 0 0 0 E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés 755 24 0 F. Autres charges exceptionnelles 828 1.722 352 IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts 3.683 Perte de l'exercice avant impôts (454) (795) XI. Impôts sur le résultat (1.368) 0 0 0 |
| A. Amortissements et réductions de valeurs exception. sur frais d'établissement, sur immob. incorp. et corp. B. Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs C. Réductions de valeur sur immobilisations financières 313 0 0 0 E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés 755 24 0 F. Autres charges exceptionnelles 828 1.722 352 IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts 3.683 Perte de l'exercice avant impôts (454) (795) XI. Impôts sur le résultat (1.368) 0 0 0 |
| frais d'établissement, sur immob. incorp. et corp. B. Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs C. Réductions de valeur sur immobilisations financières 313 0 0 E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés 755 24 0 F. Autres charges exceptionnelles 828 1.722 352 IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts Perte de l'exercice avant impôts (454) (795) XI. Impôts sur le résultat (1.368) 0 0 A. Impôts |
| B. Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs C. Réductions de valeur sur immobilisations financières 313 0 0 0 E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés 755 24 0 F. Autres charges exceptionnelles 828 1.722 352 IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts Perte de l'exercice avant impôts (454) (795) XI. Impôts sur le résultat (1.368) 0 0 0 |
| de consolidation positifs C. Réductions de valeur sur immobilisations financières E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés F. Autres charges exceptionnelles IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts Perte de l'exercice avant impôts XI. Impôts sur le résultat A. Impôts Perte de l'actifs immobilisés 313 0 0 1.722 352 IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts (454) (795) |
| C. Réductions de valeur sur immobilisations financières 313 0 0 0 E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés 755 24 0 F. Autres charges exceptionnelles 828 1.722 352 IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts Perte de l'exercice avant impôts (454) (795) XI. Impôts sur le résultat (1.368) 0 0 0 A. Impôts |
| E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés 755 24 0 F. Autres charges exceptionnelles 828 1.722 352 IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts Perte de l'exercice avant impôts (454) (795) XI. Impôts sur le résultat (1.368) 0 0 A. Impôts 1.368 0 0 |
| F. Autres charges exceptionnelles 828 1.722 352 IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts 3.683 Perte de l'exercice avant impôts (454) (795) XI. Impôts sur le résultat (1.368) 0 0 A. Impôts 0 0 0 |
| IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts Perte de l'exercice avant impôts XI. Impôts sur le résultat (1.368) 0 0 0 A. Impôts |
| Perte de l'exercice avant impôts (454) (795) XI. Impôts sur le résultat (1.368) 0 0 A. Impôts 1.368 0 0 |
| Perte de l'exercice avant impôts (454) (795) XI. Impôts sur le résultat (1.368) 0 0 A. Impôts 1.368 0 0 |
| XI. Impôts sur le résultat (1.368) 0 0 A. Impôts 1.368 0 0 |
| A. Impôts 1.368 0 0 |
| A. Impôts 1.368 0 0 |
| |
| B. Régularisation d'impôts 0 0 0 |
| |
| |
| XII. Bénéfice de l'exercice 2.315 |
| Perte de l'exercice (454) (795) |
| |
| XIV. Bénéfice consolidé |
| Perte consolidée 2.315 (454) (795) |
| A. Part de tiers 879 311 431 |
| B. Part du Groupe 1.436 (765) (1.226) |

8.3. Annexes

| Liste des sociétés consolidées | Pourcentage de participation | Méthode de consolidation |
|--|------------------------------|--------------------------|
| Neuhaus S.A. (B) | Société mère | Intégrale |
| Neuhaus USA Inc. | 100 % | Intégrale |
| Cacao- en Chocoladefabriek Union B.V. (NL) (*) | 100 % | Intégrale |
| Jeff de Bruges S.A.S. (F) | 66 % | Intégrale |
| Jeff de Bruges Diffusion S.A.S. (F) | 66 % | Intégrale |
| Jeff de Bruges Exploitation S.A.S. (F) | 66 % | Intégrale |

(*) Consolidé jusqu'au 30 juin 2004. Voir 3.4. Structure du Groupe.

V. Critères de consolidation

Les comptes des sociétés dans lesquelles Neuhaus a une participation ont été intégrés en consolidation selon les méthodes suivantes :

- Consolidation intégrale pour les sociétés sur lesquelles Neuhaus
 S. A. exerce directement ou indirectement une influence déterminante (sociétés consolidées).
- Valorisation selon la méthode de mise en équivalence pour les sociétés qui n'entrent pas en considération pour la consolidation intégrale et sur lesquelles Neuhaus S.A. exerce directement ou indirectement une influence significative et détient au moins 20% des droits de vote attachés à cette participation.

Les filiales détenues conjointement, pour lesquelles les comptes annuels n'ont pas été établis en conformité avec des principes de valorisation uniformes et/ou pour lesquels les informations n'ont pu être obtenues sans frais démesurés, sont également valorisées suivant la méthode intégrale (cfr. Art. 134, alinéa 2 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001).

 Valorisation au prix d'acquisition pour les sociétés dans lesquelles Neuhaus S.A. détient directement ou indirectement moins de 20% des actions du capital ou détient moins de 20% des droits de votes attachés aux actions. Cette méthode est également d'application pour les sociétés sans activité ou pour lesquelles la cessation des activités a été décidée.

VI. Règles d'évaluation

- Frais d'établissement, immobilisations corporelles et incorporelles Les immobilisations incorporelles et corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition. Elles sont amorties de façon linéaire dès la date de leur acquisition selon les pourcentages annuels suivants (pro-rata temporis):

| Rubrique | % taux d'amortissement |
|------------------------------|-------------------------|
| Frais d'établissement | 20 % - 33 % |
| Immeubles | 5 % |
| Fonds de commerce | sur la durée du contrat |
| Mobilier et matériel roulant | 20 % - 25 % |
| Goodwill d'acquisition | 5 % |
| Soft- et hardware | 20 % - 33 % |
| Autres immobilisations | 20 % |
| incorporelles | |
| Installations, machines & | 10 % 16,67% et 20 % |
| outillage | |
| | |

L'amortissement du goodwill s'effectue sur 20 ans quand ce délai se justifie sur base des implications stratégiques de la filiale pour le Groupe à long terme (potentiel de croissance et chiffre d'affaires en progression, contribution positive au cashflow généré par le Groupe).

-Stocks

Les matières premières et marchandises sont valorisées à leur coût d'acquisition selon la méthode FIFO. Les fabrications « encours » et les produits finis sont valorisés selon la méthode FIFO au coût de production direct. L'impact de ce changement dans la méthode d'appréciation est non significatif. Une réduction de valeur est actée sur des éléments du stock à faible rotation ou obsolètes et dans le cas où leur valeur de réalisation est inférieure au coût de revient.

- Créances et dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale à la date de clôture et font l'objet de réductions de valeur si leur récupération à l'échéance est, en tout ou en partie, incertaine ou compromise. Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale à la date de clôture.

- Provisions pour risques et charges
 Les provisions nécessaires sont constituées en fin d'exercice par le Conseil d'Administration.
- Impôts différés

Une provision pour impôts latents est établie pour toute différence temporaire apparaissant entre le résultat économique (consolidé) et le résultat fiscal, dans la mesure où il est établi que ces différences temporaires s'extournent dans un avenir proche et qu'elles auront un impact sur les charges fiscales.

- Règles de conversion des actifs et passifs des filiales étrangères
 Les créances, les dettes, les placements de trésorerie et les valeurs
 disponibles en devises étrangères sont exprimés au bilan au taux
 de la date de clôture. Les différences de change et les écarts de conversion sont inclus dans le compte de résultats.
- Méthode et base de conversion des états financiers des filiales étrangères

L'ensemble des actifs et des dettes des filiales situées hors Belgique est exprimé en euro sur base des taux de change à la date de clôture. Les comptes de résultats ont été convertis sur base du cours moyen de l'exercice.

Pour les deux derniers exercices comptables, les cours furent les suivants :

| Devise: | Cours | de fin | Cours | moyen |
|---------|-------------|--------------|--------|--------|
| | d'exercic | e en euro | en | euro |
| | 31 déc 2004 | 30 juin 2003 | 03/04 | 02/03 |
| USD 1 | 0.7351 | 0.8762 | 0.8211 | 0.9514 |

Les fonds propres des filiales sont enregistrés au cours historique et les éventuelles différences de change sont enregistrées au bilan sous la rubrique "Ecarts de conversion".

XIV.B. Effectif moyen du personnel

L'effectif moyen du personnel en équivalents temps plein a évolué de 644 pour 2003 à 594 pour 2004, dont 295 personnes employées en Belgique, 250 en France et 49 aux Etats-Unis. Les membres du personnel d'Union ne sont plus repris pour 2004 dans l'effectif du personnel.

XIV.C. Résultat exceptionnel

Les pertes exceptionnelles de l'année (2.330.000 euros) sont principalement:

| Coûts de la vente d'Union | 1.211.000 euros |
|--|-----------------|
| Coûts de fermeture magasins USA | 250.000 euros |
| Réduction de valeur Neuhaus Japan | 313.000 euros |
| Fusion administrative Jeff de Bruges | 310.000 euros |
| Réduction de valeur sur la réalisation | |
| des immobilisations corporels | 142.000 euros |
| Autres frais exceptionnels | 104.000 euros |

XIV.D. Position fiscale

Après affectation des résultats de l'exercice 03/04, les sociétés du Groupe disposent au 31/12/2004 de pertes à reporter estimées qui, en grande partie, dépendent de l'accord des autorités fiscales concernées pour un montant de:

Pour Neuhaus S.A.
Pour Neuhaus USA Inc.
Pour Unima B.V.
1.741.000 euros
5.222.000 euros
940.000 euros

XV. Droits et engagements hors bilan

Le Groupe a des obligations d'achat de marchandises via des contrats à termes pour un montant de 5.913.000 euros.

Il y a une obligation d'achat de devises sur base de contrat à terme (2.184.000 euros) ainsi que des obligations découlant d'opérations de couverture du taux d'intérêt (8.357.000 euros). Le Groupe dispose d'obligations du fait de contrats de location pour une somme de 934.000 euros.

8.4. Tableau de financement consolidé

| (en '000' euros) | 2003/2004 | 2002/2003 |
|---|-----------|-----------|
| | 18 mois | 12 mois |
| Bénéfice d'exploitation | 8.433 | 2.757 |
| - Amortissements courants | 8.361 | 5.406 |
| - Mouvements dans les provisions | | |
| pour risques et charges | (44) | (292) |
| - Résultat financier | (2.714) | (1.175) |
| - Produits exceptionnels | 294 | 134 |
| - Charges exceptionnelles (1) | (1.283) | (1.746) |
| - Impôts | (1.368) | |
| | | |
| Cash-flow net | 11.679 | 5.084 |
| | | |
| Mouvements dans : | | |
| - les intérêts minoritaires (2) | (234) | (117) |
| - les autres immob. financières et créances à LT | (445) | 12 |
| - le fond de roulement | 20 | 1.586 |
| dont : stocks | 1.945 | 101 |
| créances | (10.438) | (968) |
| charges à reporter | 416 | (288) |
| dettes commerciales | 1.605 | 1.817 |
| autres dettes | 6.492 | 924 |
| | | |
| Ressources provenant des opérations | 11.020 | 6.565 |
| Utilisations pour investissements : | | |
| - Autres investissements et immobilisations | | |
| corporelles moins VNC des actifs vendus | (6.077) | (5.692) |
| - Goodwill d'acquisition | | 0 |
| - Autres invest. en immobilisations incorporelles | | (1.460) |
| | | |
| Ressources provenant des opérations après investissements | 4.943 | (587) |
| - Augmentation de capital | 0 | |
| - Primes d'émission | 0 | |
| - Dividendes à distribuer | (558) | 0 |
| - Ecarts de conversion | 752 | (198) |
| | | |
| Evolution de la dette nette | 5.137 | (785) |
| dont : Valeurs disponibles et placements de trésorerie | (2.683) | (1.444) |
| Variation des dettes financières à L.T. | (828) | (1.475) |
| Variation des dettes financières à C.T. | (1.626) | 3.704 |
| | | |

⁽¹⁾ Excepté les frais exceptionnels non-cash: amortissements exceptionnels et réductions de valeur sur immobilisations financières; le mouvement dans les provisions pour risques et charges exceptionnels est par contre inclus.

⁽²⁾ Excepté leur part dans le résultat de l'exercice.

8.5. Commentaires relatifs aux divers postes du bilan annuel consolidé

Ecarts de consolidation (915.000 euros)

Le goodwill se compose des éléments suivants :

Un goodwill pour un montant de 2.833.000 euros fût payé pour 66% des parts de Jeff de Bruges. La valeur comptable nette s'élève au 31 décembre 2004 à 757.000 euros.

Un goodwill pour un montant de 495.000 euros fût payé pour 100% des parts d'Astrio et la valeur comptable nette s'élève au 31 décembre 2004 à 158.000 euros.

Immobilisations incorporelles (6.054.000 euros)

Immobilisations incorporelles se composent essentiellement de fonds de commerce de magasins qui appartiennent en Belgique à Neuhaus S.A. et en France à Jeff de Bruges S.A.S.. Le Groupe n'est jamais propriétaire des bâtiments dans lesquels se trouvent les magasins. Les magasins sont exploités en gestion propre ou loués à des gérants indépendants.

Immobilisations corporelles (20.820.000 euros)

Les terrains et bâtiments comprennent l'unité de production à Vlezenbeek. Le parc de machines est essentiellement constitué des équipements de production de Neuhaus S.A..

Les actifs sous leasing comprennent le terrain et le nouveau bâtiment de Jeff de Bruges à Bussy-Saint-Georges.

Le reste des immobilisations corporelles représentent essentiellement des investissements dans l'aménagement des magasins Neuhaus et Jeff de Bruges dont les fonds de commerce appartiennent au Groupe.

Les immobilisations corporelles en construction concernent des avances sur les investissements qui ne sont pas encore opérationnels.

Immobilisations financières (1.225.000 euros)

Les participations et les actions comprennent la participation de 20% prise dans Union Edel Chocolade B.V.. Les créances sont principalement un emprunt de 500.000 euros accordé à Union Edel Chocolade B.V., et une garantie locative pour les magasins Jeff de Bruges et les magasins américains en exploitation directe.

Ecarts de conversion (862.000 euros)

Ces écarts sont dus à la conversion en Euro des comptes locaux des filiales, exprimés en devises étrangères.

Intérêts minoritaires (2.816.000 euros)

Les intérêts minoritaires représentent la part des actions minoritaires dans Jeff de Bruges S.A.S. et ses sociétés filiales.

Provisions pour autres risques et charges (543.000 euros)

Les autres provisions sont ventilées comme suit :

| Litiges | 334.000 euros |
|---------------------|---------------|
| Maribel (minimum) | 134.000 euros |
| Provisions diverses | 75.000 euros |

Dettes à long terme (6.701.000 euros)

Les dettes à long terme du Groupe sont constituées d'emprunts bancaires pour un montant de 3.995.000 euros et de dettes de leasing 2.706.000 euros pour le nouveau bâtiment de Jeff de Bruges.

Le risque d'intérêt sur les emprunts bancaires sur les dettes de leasing est couvert par des contrats IRS (Interest - Rate - Swap) courant jusqu'en 2007 et 2014.

Dettes financières à court terme (4.850.000 euros)

Le risque d'intérêts sur ces dettes financières à court terme est également couvert par des contrats IRS. 8.6. Rapport du Commissaire

Rapport du Commissaire sur les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2004 présenté à l'Assemblée Générale des

actionnaires de la société Neuhaus S.A.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission

de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société,

pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2004 dont le total du bilan s'élève à 58.136.000 euros et dont le compte de résultats se

solde par un bénéfice de l'exercice, part du Groupe, de 1.436.000 euros. Nous avons également procédé à la vérification du rapport

de gestion consolidé.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de révision belges, telles que publiées par l'Institut des Réviseurs

d'Entreprises.

Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance rai-

sonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et

réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et

comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos

contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons

évalué le bien fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base

raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2004 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation

financière et des résultats consolidés en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et les in-

formations données dans l'annexe sont adéquates.

Attestation complémentaire

Le rapport de gestion consolidé contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés.

Bruxelles, le 18 mars 2005

PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises S.C.C.R.L

Commissaire représentée par Jan Van den Bulck et Koen Hens

30

9. Comptes annuels Neuhaus S.A.

Les comptes statutaires complets de la société mère du Groupe, Neuhaus S.A. sont disponibles au siège de la société ainsi qu'à la B.N.B.. Les comptes annuels ont été attestés sans réserve par le Commissaire. Ces comptes annuels sont établis en milliers d'euros et sont conformes à la comptabilité. Voici une version condensée des comptes statutaires.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 2004, il a été décidé de prolonger pour une période de 6 mois l'année comptable actuelle du Groupe et de clôturer à l'avenir l'année comptable en même temps que l'année civile. Les comptes résultats au 31 décembre 2004 comprennent 18 mois.



9.1. Bilan après répartition au 31 décembre 2004 et au 30 juin 2003

| Actif (en '000' euros) | 31/12/04 | 30/06/03 | | |
|--|----------|----------|--|--|
| | | | | |
| ACTIFS IMMOBILISES | 24.927 | 27.065 | | |
| I. Frais d'établissement | 2 | 62 | | |
| II. Immobilisations incorporelles | 1.091 | 1.175 | | |
| III. Immobilisations corporelles | 13.067 | 13.231 | | |
| IV. Immobilisations financières | 10.767 | 12.597 | | |
| | | | | |
| ACTIFS CIRCULANTS | 14.911 | 8.579 | | |
| | | | | |
| TOTAL DE L'ACTIF | 39.838 | 35.644 | | |
| | | | | |
| Passif (en '000' euros) | | | | |
| | | | | |
| CAPITAUX PROPRES | 23.614 | 20.977 | | |
| I. Capital | 15.032 | 15.032 | | |
| II. Primes d'émission | 7.891 | 7.891 | | |
| IV. Réserves | 418 | 374 | | |
| A. Réserve légale | 410 | 366 | | |
| C. Réserves immunisées | 5 | 5 | | |
| D. Réserves disponibles | 3 | 3 | | |
| V. Bénéfice reporté | 273 | (2.520) | | |
| | | | | |
| PROVISIONS ET IMPÔTS REPORTES | 307 | 303 | | |
| VII. A. Provisions pour risques et charges | 307 | 303 | | |
| | | | | |
| DETTES | 15.917 | 14.564 | | |
| VIII. Dettes financières à plus d'un an | 1.505 | 3.149 | | |
| A. Dettes financières | 1.505 | 3.149 | | |
| IX. Dettes à un an au plus | 14.255 | 11.258 | | |
| A-B. Dettes financières | 7.963 | 6.613 | | |
| C. Dettes commerciales | 3.136 | 2.153 | | |
| F. Autres dettes | 3.156 | 2.492 | | |
| X. Comptes de régularisation | 157 | 157 | | |
| | | | | |
| TOTAL DU PASSIF | 39.838 | 35.644 | | |

9.2. Comptes de résultats au 31 décembre 2004 et au 30 juin 2003

| (en '0 | 00' euros) | | 31/12/04 30/06/03 |
|--------|--|----------|-------------------|
| I. | Ventes et Prestations | 55.644 | 31.848 |
| | A. Chiffre d'affaires | 55.195 | 31.055 |
| | B->D. Autres produits d'exploitation | 449 | 793 |
| | | | |
| II. | Coûts des ventes et des prestations | (51.357) | (29.396) |
| | A. Approvisionnements et marchandises | 17.001 | 9.454 |
| | B. Services et biens divers | 13.836 | 6.837 |
| | C. Rémunérations, charges sociales et pensions | 15.492 | 10.176 |
| | D+E. Amortissements et réduction de valeur | 4.490 | 2.751 |
| | F. Provisions pour risques et charges | 188 | 5 |
| | G. Autres charges d'exploitation | 350 | 173 |
| III. | Bénéfice d'exploitation | 4.287 | 2.452 |
| | | | |
| | Résultat financier | (919) | (82) |
| | Résultat exceptionnel | 27 | (3.864) |
| | | | |
| IX. | Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts | 3.395 | (1.494) |
| X. | Impôts sur le résultat | 0 | 0 |
| XI. | Bénéfice (perte) de l'exercice | 3.395 | (1.494) |

9.3. Affectation du résultat

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale du 26 avril 2005 l'affectation du résultat suivant: (en '000' euros)

| Affectation à la réserve légale : | 44 | |
|-----------------------------------|-------|--|
| Affectation au résultat reporté : | 2.793 | |
| Rémunération du capital : | 558 | |
| Bénéfice de l'exercice : | 3.395 | |

9.4. Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation des comptes statutaires de Neuhaus sont comparables à celles des comptes consolidés. Les participations reprisent dans les comptes consolidés suivant les méthodes intégrales et de mise en équivalence sont évaluées à leur valeur d'acquisition. En cas de moins-value durable ou de perte totale de valeur, des réductions de valeur sont actées

10. Rapport du Conseil d'Administration de Neuhaus S.A.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 2004, il a été décidé d'aligner à l'avenir l'année comptable du Groupe sur l'année calendrier et de prolonger l'année comptable 2003/2004 d'une période de 6 mois.

Le chiffre d'affaires sur 18 mois se chiffre à 55,2 millions d'euros. Le chiffre d'affaires concernant l'année calendrier 2004 augmente de 9% soit 34,3 millions d'euros. Toutes les marques contribuent à cette augmentation : Neuhaus +7%, Astrio +17%, Mondose et private label +6% et Jeff de Bruges, pour laquelle Neuhaus confectionne les pralines, +14%.

Le bénéfice de l'entreprise se chiffre à 4,2 millions d'euros sur 18 mois (1.5 million d'euros pour l'année calendrier 2004). Les investissements en immobilisés incorporels et corporels atteignent 4.1 millions d'euros et les amortissements courants se chiffrent à 4,5 millions d'euros.

Le résultat financier est négatif se chiffrant à 0,9 million d'euros et est fortement influencé par la perte du cours de change sur les emprunts cotés en dollars US correspondant à 0,6 million d'euros.

Le résultat net se chiffre à 3,3 millions d'euros (1,4 million d'euros pour l'année calendrier 2004).

Après apurement des pertes reportées des précédentes années comptables, Neuhaus dispose de réserves disponibles se chiffrant à 831.000 euros, ce qui permet au Conseil d'Administration de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires le versement d'un dividende brut de 0,60 euro par action.

Neuhaus dispose au 30 décembre 2003 de 1,7 millions d'euros de pertes fiscales reportées.

Le cashflow courant et net se chiffre à 7,8 millions d'euros.

Pour se couvrir contre les risques d'intérêts, Neuhaus a conclu des contrats 'Interest Rate Swap' pour un montant de 5,4 millions d'euros le 31 décembre 2004. Pour éviter les fortes fluctuations sur les marchés des matières premières, Neuhaus a passé des contrats d'achats à termes pour le chocolat qui s'élèvent à 8 millions d'euros le 31 décembre 2004.

Neuhaus possède une succursale luxembourgeoise pour sa boutique implantée à Luxembourg.

En dehors de son mandat de réviseur, le commissaire a presté des services pour la société pour un montant qui s'élève à 17.830 euros, principalement dans le cadre de conseils concernant la préparation et l'implémentation des normes IFRS.

Neuhaus s'efforce pour 2005 de poursuivre le développement du chiffre d'affaires aussi bien sur les marchés intérieurs que sur les marchés internationaux et continue à travailler au rajeunissement de la marque, à la dynamisation des points de vente existants et à l'ouverture de nouvelles boutiques.

Forte de cette croissance du chiffre d'affaires, Neuhaus espère tout au moins neutraliser les facteurs externes compromettants comme l'augmentation des prix des matières premières et le faible taux du dollar US.

11. Adresses et coordonnées

Neuhaus S.A.

Postweg 2b

1602 Vlezenbeek

Belgique

Tél.: 0032. 2 568 22 11 Fax: 0032. 2 568 22 21 www.neuhaus.be

info@neuhaus.be

N° TVA: BE 406.774.844

Filiales

Neuhaus (USA) inc.

Fairchild Avenue 120 11803 Plainview NY

USA

Tél.: 001. 516 576 32 02 Fax: 001. 516 576 08 04

claude.emery@neuhausinc.com

Jeff de bruges S.A.S.

Parc Gustave Eiffel

Avenue de l'Europe 28

77600 Bussy-Saint-Georges

France

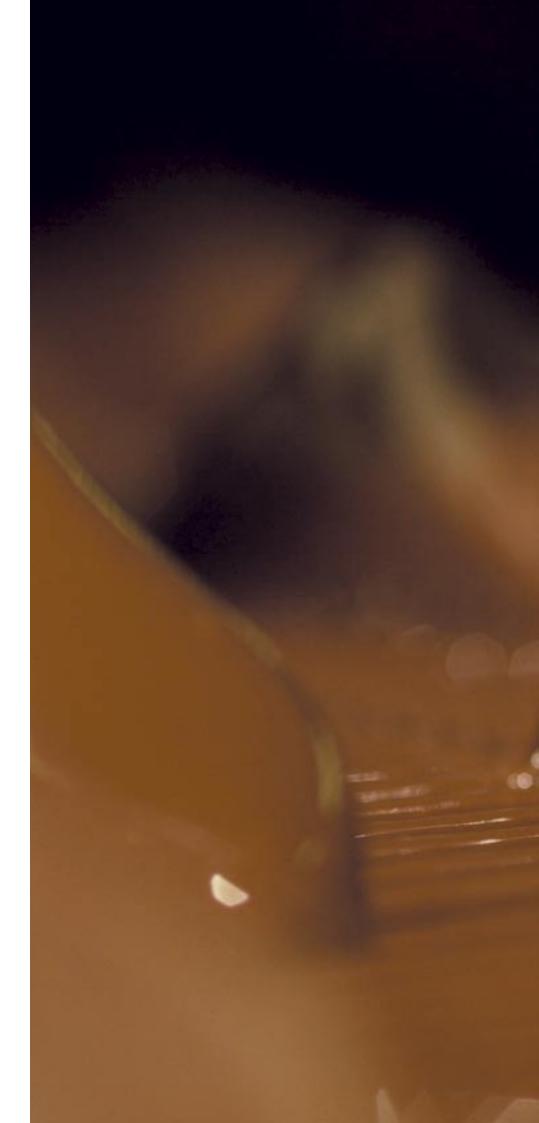
Tél.: 0033. 1 64 66 63 00 Fax: 0033. 1 64 66 63 43 market@jeff-de-bruges.com

Investor Relations & Press Relations

Annemie Reydams - Directeur Financier,

Tél.: 0032. 2 568 22 02 annemie.reydams@neuhaus.be

35



Neuhaus S.A. Postweg 2b 1602 Vlezenbeek Belgique

Tél.: 0032. 2 568 22 11 Fax: 0032. 2 568 22 21 www.neuhaus.be

info@neuhaus.be N° TVA: BE 406.774.844